

## Extrait du procès-verbal

Séance du : 30 août 2021  
Présidente : Mme Valérie MAUSNER LEGER  
Rapport sur : Préavis N° 238/2021  
Rapporteur : M. Simon PELLETIER

### LE CONSEIL COMMUNAL DE NYON

**vu** le préavis N° 238/2021 concernant une demande de crédit d'études pour l'évolution et l'adaptation du réseau de bus urbains Nyon-Prangins ainsi que la poursuite de la participation à la ligne 10.805 pour les années 2022 et 2023,  
**ouï** les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,  
**attendu** que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### d é c i d e :

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 90'000.- TTC portant sur des études visant à optimiser le réseau de transports publics. Ce crédit sera porté en augmentation du compte 9143.20 – *Dépenses du patrimoine administratif*, amortissable en 5 ans ;
2. de poursuivre avec la participation financière de la ligne 10.805 dans son budget de fonctionnement 2022 et 2023. Pour rappel, il s'agit d'un montant de l'ordre de CHF 420'000.- TTC par an figurant actuellement déjà au budget 2020, compte 615.3657.00 – *Bus TPN*.

Les conclusions du préavis sont acceptées à l'unanimité.

Pour extrait conforme levé le 31 août 2021.

**l'attestent**

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE NYON**

**La Présidente :**



**La Secrétaire :**